préjuger de leur résultat. Nous nous réjouissons de l'initiative du Président Reagan, car elle offre des possibilités de faire progresser le processus de paix.

Enfin, nous nous sommes opposés à l'invasion du Liban par Israël et nous continuons de plaider en faveur du retrait de toutes les troupes étrangères, israéliennes ou autres, dont la présence au Liban n'est pas sanctionnée par le gouvernement libanais.

Monsieur le Président, les Canadiens insistent pour que nos valeurs démocratiques et le respect des droits de l'homme soient clairement présents dans notre activité sur la scène internationale.

L'Amérique centrale est une région où l'interaction complexe de la justice sociale, du développement économique et de la sécurité retient l'attention du Canada. Les pays de cette région sont en proie à des tensions sociales, économiques et politiques considérables.

Ces développements ne sont pas seulement le résultat d'ingérences de l'extérieur ni des difficultés économiques actuelles qui assaillent tous les pays du monde en développement. Ils sont en bonne part l'expression politique de décennies d'injustice sociale et économique.

Le Canada tient pour position que la réforme économique et sociale en Amérique centrale est souhaitable, voire nécessaire. Mais ce changement doit se faire par des moyens pacifiques, et sans ingérence de l'extérieur.

La convergence en Amérique centrale de nos propres préoccupations pour les droits de l'homme ainsi que de nos objectifs en matière de développement et de sécurité a fait de cette région un point de concentration de notre politique En 1981 et 1982, le Parlement a accordé une etrangère. attention sans précédent au Salvador et à ses voisins. En 1982, le gouvernement a annoncé qu'il triplerait l'aide annuelle du Canada au développement de la région. avons nomme un ambassadeur résident au Guatemala pour renforcer notre capacité de poursuivre les intérêts du Canada, y compris nos démarches touchant les droits de l'homme et d'autres questions qui nous préoccupent. Nous avons également accru le personnel de notre ambassade à San José, au Costa Rica, pour faciliter la préparation de rapports politiques et la prestation d'une aide au développement.

Mais il nous faut être réalistes. Notre capacité de réaliser nos objectifs de respect des droits de l'homme par les voies bilatérales est fort limitée dans des situations de quasi-querre civile. Nous avons constaté que les